



VERS-PONT DU GARD

N°56

**BULLETIN
MUNICIPAL**

Bilan financier de mi-mandat

**Des nouvelles du futur
groupe scolaire**

La nouvelle signalétique

Festivités

...

SOMMAIRE

p. 4

DOSSIER À LA UNE

Le bilan financier de mi-mandat

p. 7

URBANISME

- PPRI préconisations
- l'urbanisme dans la commune

p. 8

GRANDS PROJETS

- STEP
- Commerces place du Marché
- Des nouvelles du groupe scolaire

p. 10

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- La nouvelle signalétique
- Le Chemin de Saint-Pierre

p. 12

ENVIRONNEMENT



- Village fleuri
- Incivilités
- Réunion sur le projet PNR

p. 15

VIE SCOLAIRE

- Centre aéré de Collias
- Animation Pêche
- Journée rugby USEP



- Fête des écoles
- Départ Mme Javierre

- Les TAP
- We speak english...

p. 18

VIE ASSOCIATIVE

- Cours et Jardins
- L'ASV Foot
- Vide Grenier
- Les Amis de la bibliothèque
- Le Club taurin Lou Souleú
- Championnat d'Europe de judo kata
- Tournoi de sixte des vétérans
- Le Jumelage suisse
- BSS
- Les Vents du Silence
- La Boule du Pont du Gard
- Société intercommunale de chasse
- Amitié versoise
- Fête de l'asperge
- mais aussi...

p. 24

VIE MUNICIPALE

- Cérémonie des voeux
- Un départ bien mérité
- Inauguration du jardin d'enfant
- Cérémonies
- médaille
- remerciement
- Restauration de l'église

p. 27

VIE SOCIALE- CCAS

- Repas des aînés
- Le plan canicule
- Les cours d'informatique

p. 28

PORTRAITS

p. 29

ÉTAT CIVIL

p. 30

AGENDA



Chères Versoises et Chers Versois,

L'équipe municipale vient de passer sans trop de difficultés, le cap du mi-mandat, il est donc intéressant de faire un point sur les engagements que nous avons pris. Nous avons réalisé ou mis en place depuis 2014 :

- la rénovation de la cour de l'école et la mise en place de nouveaux préfabriqués en attendant le futur groupe scolaire
- la construction de deux courts de tennis
- 2 km de rénovation de la voirie et des chemins communaux
- l'amélioration de l'éclairage public par la pose de 58 points lumineux à LED plus durables et plus efficaces
- la mise en valeur de la place du lavoir
- le parking de la Maire
- le cheminement piétonnier route de Castillon
- la réorganisation des services municipaux
- l'ouverture de la mairie 6 jours sur 7
- la création d'un abribus
- un jardin d'enfants
- la vente du Presbytère
- le soutien au tissu associatif et à l'action sociale
- l'accueil des nouveaux arrivants
- le marché de Noël
- la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires
- l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants à la cantine et à la garderie
- la démarche village fleuri
- l'entretien et la mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- la signalétique verticale de la commune
- l'acquisition du site de la carrière la Romaine
- le boulodrome municipal

Les grands projets sont également bien avancés

- le groupe scolaire
- le PLU
- la station d'épuration intercommunale
- l'aménagement du lotissement Baume Cremeirol

D'autres projets devraient voir le jour, tels :

- la création de 3 locaux à usage commercial place du Marché
- l'aménagement du parking devant les tennis et le dojo
- la réhabilitation de l'église
- Les études d'aménagement concernant le réseau pluvial communal

Comme vous pourrez le constater une fois de plus dans ce bulletin, nous continuons d'être transparents concernant la gestion communale. Vos impôts communaux et les dépenses de fonctionnement n'augmenteront pas en 2017 comme les autres années.

Notre village est un village où il fait bon vivre et cela demande aux élus et personnel communal des efforts particuliers d'organisation et de mise à disposition des infrastructures communales. Cependant, je renouvelle mon appel au sens civique de chacun concernant le respect du code de la route notamment en matière de limitation de vitesse et de stationnement, la commune ne souhaitant pas instaurer le tout répressif !

Notre village se modernise aidé en cela par le département, la région, les syndicats intercommunaux cela malgré le manque de soutien financier et humain de la communauté de communes et de l'EPCC du Pont du Gard, tous deux en difficulté.

Je tiens à remercier tout le personnel communal et la majorité municipale pour leur implication et leur investissement.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre soutien et vous souhaiter un bel été !

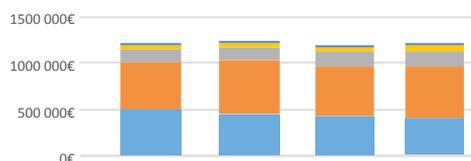
DOSSIER À LA UNE

→ Bilan financier de mi-mandat

LE BUDGET GÉNÉRAL

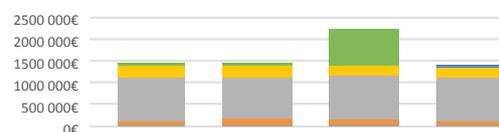
Un Budget de Fonctionnement maîtrisé et excédentaire

Les dépenses de fonctionnement



	2014	2015	2016	2017
Charges à caractère général	492 210 €	441 848 €	416 009 €	411 833 €
Charges de personnels	522 848 €	577 828 €	551 439 €	548 000 €
Autres charges de gestion courante	132 765 €	154 301 €	154 615 €	159 000 €
Charges financières	36 769 €	33 845 €	35 409 €	61 000 €
Charges exceptionnelles	729 €	922 €	1 619 €	1 000 €

Les recettes de fonctionnement



	2014	2015	2016	2017
Atténuations de charges	31 747 €	31 001 €	24 436 €	4 000 €
Produits des services	109 284 €	127 386 €	137 377 €	131 380 €
Impôts et taxes	962 413 €	975 245 €	977 258 €	975 422 €
Dotations et participations	287 206 €	268 157 €	248 773 €	240 800 €
Autres produits	16 603 €	13 658 €	16 522 €	10 000 €
Produits exceptionnels	10 093 €	36 471 €	834 196 €	0 €

Le montant des **dépenses de fonctionnement** en 2017 devrait être du même montant qu'en 2016 autour de 1 200 000 €.

En 2017, **les charges à caractère général** devraient rester stables autour de 412 000 €.

Nous prévoyons une augmentation des postes alimentation, autres fournitures non stockées, contrats de prestations de services, locations mobilières, entretien des terrains, bâtiments publics, fournitures scolaires et activités périscolaires compensés par une diminution des postes électricité, crédits bail mobiliers, locations immobilières, réseaux, études et recherches.

Les charges de personnel devraient rester stables en 2017.

Nous avons prévu de créer deux contrats aidés (un, au service technique et un, pour la cantine/garderie) ainsi qu'un contrat d'apprentissage (cantine, garderie).

Un renfort au service technique est prévu en juillet et août.

Les autres charges de gestion courante devraient augmenter de 5 000 €.

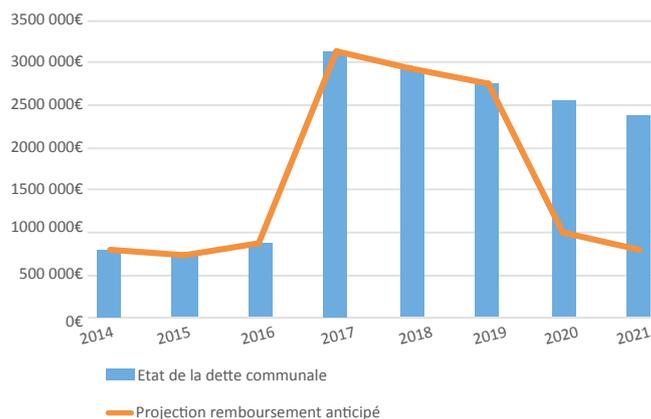
En 2017, nous prévoyons d'allouer aux associations 32 000 € en lieu et place des 27 000 € donnés en 2016, le budget affecté au CCAS sera diminué de 2 000 € et celui de la formation augmenté de 1000 €.

Concernant les charges financières, elles augmentent de 25 000 € (intérêt de la dette) pour se situer autour 60 000 €.

La dotation aux amortissements et prévisions aurait dû diminuer de 33 200 € (Décision du tribunal en faveur de la commune) mais l'intéressée a fait appel de la décision.

En y incluant les 254 143 € de **résultat de fonctionnement reporté** de 2016. Le montant des **recettes de fonctionnement** en 2017 devrait s'élever autour de 1 600 000 €.

État de la dette communale



En 2017, le capital annuel à rembourser sera de 193 000 € pour 60 000 € en 2016.

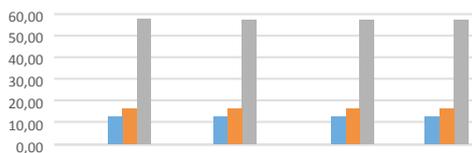
Le montant de la dette est de 3 129 591 €.

L'annuité de la dette /habitant est de 130 € (moyenne nationale 123 €).

La capacité de désendettement est à ce jour de 15 ans.

Nous devrions, à l'aide des subventions concernant le projet école, du retour de FCTVA (Fond de Compensation de la Taxe de la Valeur Ajoutée) et le bénéfice du lotissement de Baume Cremeirol, revenir en 2020 au même niveau d'endettement qu'en 2016.

Taux des impôts communaux

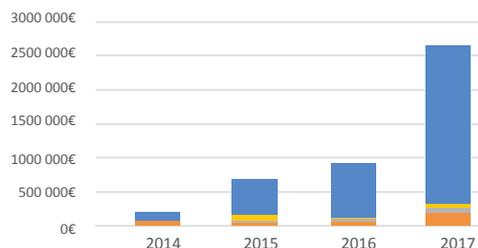


	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	12,24	12,15	12,15	12,15
Taxe foncier bâti en %	16,35	16,20	16,20	16,20
Taxe foncier non bâti en %	56,73	56,25	56,25	56,25

Comme nous nous étions engagés en 2014 les trois taxes communales comme celle du Sictomu ont diminué, Cette diminution a permis de compenser partiellement les hausses d'impôts de la communauté de commune et du département.

Un Budget d'investissement en hausse depuis 2014

Les dépenses d'investissement



	2014	2015	2016	2017
Dotations fonds divers	0 €	0 €	1 418 €	0 €
Emprunts et dettes	74 329 €	48 046 €	60 176 €	193 000 €
Immobilisations incorporelles	8 495 €	29 560 €	43 406 €	68 000 €
Subventions d'équipements versées	0 €	86 000 €	6 947 €	60 000 €
Immobilisations corporelles	121 141 €	533 045 €	805 511 €	2 326 260 €

Le montant des **dépenses d'investissement** en 2017 devrait être d'environ de 2 700 000 €.

Le montant des dépenses en 2017 et début 2018 concernant **la construction du groupe scolaire** devrait se situer autour de 2 000 000 €, cela concerne principalement les études préalables, une partie des honoraires de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle, l'acheminement des réseaux secs et humides, la totalité des travaux de structure, la moitié de la couverture, les trois quarts des équipements techniques et la moitié de l'aménagement de la voie publique.

Le montant des immobilisations incorporelles devrait se situer autour de 68 000 € cela concerne les études du PLU, du pluvial, l'inventaire du cimetière communal et le diagnostic de l'église.

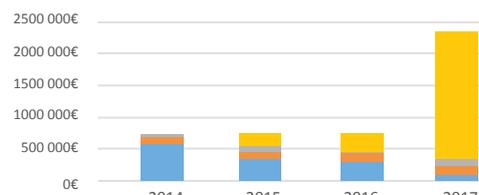
Les subventions d'équipements versées concernant l'enfouissement des réseaux électriques chemin de Saint Pierre, cadre du programme d'enfouissement et renforcement des réseaux secs par le SMEG devraient atteindre 60 000 €.

Le montant des **immobilisations corporelles** devrait se situer hors programme groupe scolaire autour de 340 000 €.

Cela concerne :

Les travaux d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) à la Maison de la Pierre, à la salle omnisport et à la mairie, la réfection du chemin de Saint Pierre, la réfection de quelques routes communales, la refonte totale de la signalétique du village, la création du jardin d'enfants, le remplacement de l'éclairage public vétuste, le renforcement de l'éclairage place du lavoir et chemin des Carbonières, le remplacement du serveur informatique de la mairie, l'achat de chaises et de tables.

Les recettes d'investissement



	2014	2015	2016	2017
Dotations fonds divers et réserves	588 063 €	335 684 €	300 683 €	107 800 €
Produits des services	109 284 €	127 386 €	137 377 €	131 380 €
Subventions d'investissement	30 111 €	87 417 €	18 626 €	113 358 €
Emprunts	0 €	200 000 €	300 000 €	2 000 000 €

En y incluant les 1 055 776 € d'excédent de 2016, Le montant des **recettes d'investissement** devrait être d'environ 3 300 000 €. Les principales recettes d'investissement prévues en 2017 sont liées :

- aux dotations et fonds divers à hauteur de 120 000 € incluant un FCTVA de 2015 de 88 000 €
- à des subventions d'investissement à hauteur de 113 000 € (chemin de Saint Pierre et accessibilité bâtiments)
- à un emprunt de 2 000 000 € sur 17 ans à hauteur de 1.26% à annuités et amortissements constants avec des échéances annuelles.

CONCLUSION

Nous avons au 31 décembre 2016, sur le budget général un excédent de trésorerie de 1 300 000 €. Dans un souci de sincérité et de prudence, nous n'avons pas pris en compte dans le budget 2017 des recettes d'investissement provenant :

- des subventions du département (300 000 €) de la région Occitanie (550 000 €) concernant le projet du groupe scolaire,
- de la subvention de 30 000 € de la région Occitanie concernant l'accessibilité PMR des deux nouveaux courts de tennis,
- de la subvention de 15 000 € du département dans le cadre des amendes de police pour la création de deux abris bus,

Nous n'avons pas tenu compte non plus de la vente de la partie exploitation de la carrière la Romaine et de celle de terrains communaux.

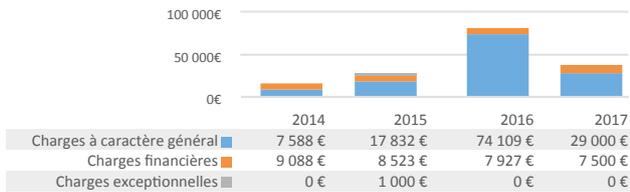
L'année 2017 devrait nous permettre de finaliser le PLU et de voir le groupe scolaire sortir de terre.

Concernant les dépenses de fonctionnement, depuis 2015 nous les avons diminuées de 50 000 €, tout en intégrant les nouvelles charges issues du désengagement de l'état, ADS, TAP. Nous avons également augmenter le soutien au tissu associatif, maintenu nos bâtiments communaux en état, et garder notre village propre ; tout cela sans augmenter les impôts communaux.

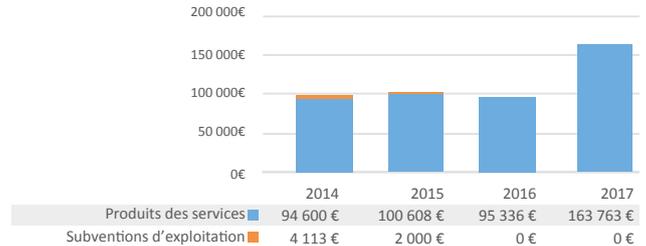
LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Un budget d'assainissement maîtrisé en attendant la nouvelle STEP

Les dépenses de fonctionnement

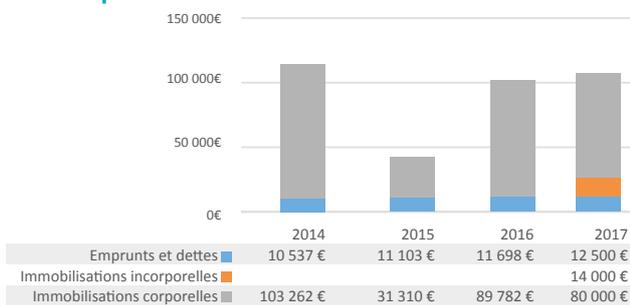


Les recettes de fonctionnement

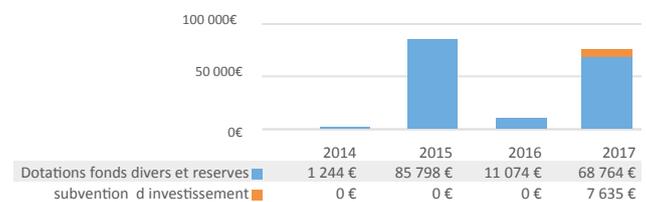


En tenant compte des 184 000 € de fonctionnement reporté, les recettes d'assainissement pour 2017 devrait être de 350 000 €

Les dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement



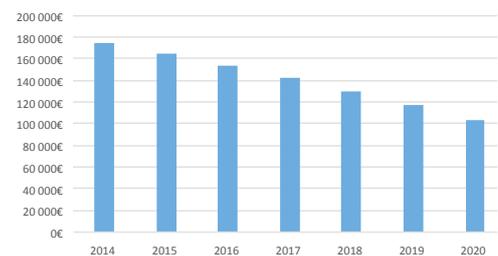
En y incluant les 30 000 € d'excédent de 2016, Le montant des les recettes d'investissements devrait être d'environ 110 000 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2017 sont :

- 14 000 € d'immobilisations incorporelles (frais d'études et zonage d'assainissement des eaux usées),
- 80 000 € concernant notamment le réseau d'assainissement du groupe scolaire.

La validation du lieu d'implantation de la nouvelle station sur Remoulins va nous obliger à modifier en cours d'année ce budget afin de tenir compte des frais d'études

Etat de la dette Assainissement



CONCLUSION

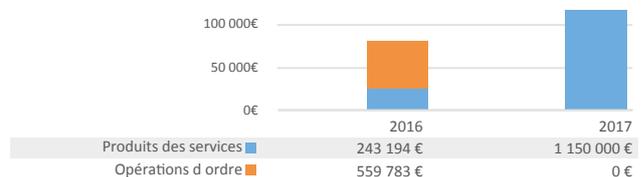
Après les travaux de curage en 2016, nous réaliserons principalement en 2017, les travaux d'assainissement du groupe scolaire et les études concernant le réseau de transfert des eaux usées entre Vers et Remoulins dans le cadre du projet d'implantation de la nouvelle STEP.

Budget lotissement Beaume Cremeirol

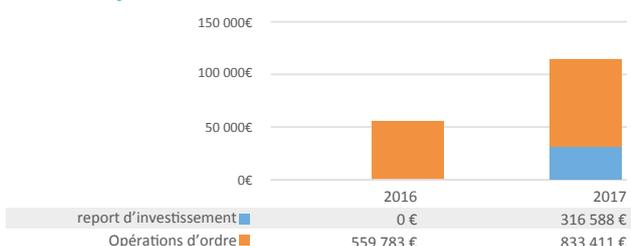
Les dépenses de fonctionnement



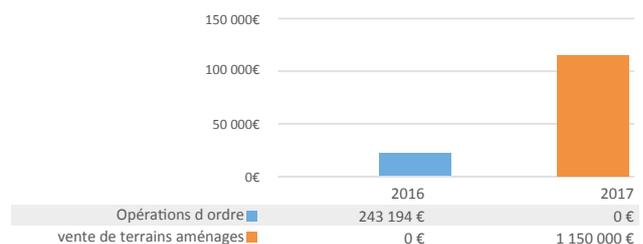
Les recettes de fonctionnement



Les dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement



En 2017 la commune devrait réaliser les opérations de viabilisation du lotissement (600 000 €). L'excédent annuel de trésorerie communal et la vente des 4 premiers terrains du lotissement devraient permettre de le financer. Le montant global du bénéfice attendu à la fin de l'opération devrait se situer autour de 1 000 000 €.

→ PPRI : il y a des préconisations

ALABRI
Algorithme pour l'Adaptation de votre Bâtiment aux Evénements Inattendus

Protéger les personnes

1 Création d'une zone refuge hors d'eau

- pour les logements
 - Inondés par plus de 90 cm d'eau (selon crue de référence) et sans plancher habitable lors d'eau
- facilement accessible
 - de l'intérieur par un escalier ou une échelle (fixe ou escamotable)
 - de l'extérieur par une passerelle, terrasse ou balcon
- surface et hauteur minimum
 - 6 m² et haut et 1 m² par personne; hauteur minimums 1,80 m

Protéger les personnes

2 Matérialisation des piscines et bassins enterrés

- en cas d'inondation, les limites deviennent invisibles : risques de noyade pour les riverains et les sauveteurs
- afin de délimiter le périmètre (pour une hauteur d'eau allant jusqu'à 50 cm), des balises visibles (hauteur, couleur et formes) et robustes doivent être disposées en limite des piscines et bassins

Limiter les dommages aux biens

3 Clapet anti-retour sur le réseau des eaux usées

- en cas d'inondation, une eau sale et contaminée peut rentrer par les drains, les égouts, les toilettes, les douches
- faire installer un clapet anti-retour aux sorties d'évacuation des eaux usées (si le réseau est enterré, demander l'avis du professionnel)
- en cas d'alerte, anticiper manuellement sa fermeture

Limiter les dommages aux biens

3 Obturation des aérations

- en cas d'inondation, les aérations deviennent des entrées d'eau privilégiées
- à obturer immédiatement en cas d'alerte (utiliser une grille d'obturation légal dans l'environnement de l'aération)
- à ré-ouvrir immédiatement à la fin de l'alerte ou de l'inondation (vérifier les logements situés en cas d'inondation ou de crues fortes en 2017)

Limiter les dommages aux biens

4 Installation de batardeaux

- sur les portes, portes-fenêtres ou portails
- hauteur entre 50 et 80 cm
- stockage adapté :
 - pour une mise en œuvre rapide
 - pour un montage en peu de temps

Effets, conséquences en cas de non respect et mesures imposées pour les particuliers

Les effets

- Un affichage clair du risque,
- Une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL),
- Des règles d'urbanisme et de construction à respecter,
- Des mesures sur les biens existants afin d'en réduire la vulnérabilité (délai de mise en œuvre à respecter de 5 ans; financement des travaux de mise en sécurité),
- L'absence de modulation des franchises d'assurance.

Les conséquences

- Pénales : l'art. L.562-5 du CE dispose que « le fait de construire ou d'aménager un terrain dans une zone interdite par PPRNP approuvé ou de ne pas respecter les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation prescrites par ce plan est puni des peines à l'article L.480-4 du CU. »
- Assurantielles : l'art. L125-6 du CA prévoit qu'une compagnie peut refuser de garantir son assuré contre les effets des catastrophes naturelles des lors que ses biens ou ses activités ne sont pas conformes aux dispositions du PPRI approuvé.
- Administratives : l'art. L.562-1 du CE permet au Préfet d'ordonner la réalisation des mesures prescrites aux frais du propriétaire ou de l'utilisateur concerné.

Des mesures imposées sur les biens et activités existants

- Dans la limite de 10 % de la valeur vénale ou estimée du bien considéré à la date d'approbation du plan
- Mise en œuvre dès que possible et, en tout état de cause, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la date d'approbation du présent plan
- Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité

→ L'urbanisme dans la commune

Les règles d'urbanisation dans la commune ont changé et vont évoluer

- Avant le 27 mars 2017 nous appliquons le Plan d'occupation des sols communaux
- Depuis le 27 mars 2017 nous appliquons le règlement national d'urbanisme

En parallèle, les services de l'état ont émis un avis favorable avec réserve concernant notre projet de PLU (notamment sur l'assainissement et la gestion du pluvial), cela retarde d'autant l'arrêté de projet.

Nous avons bon espoir de pouvoir prendre la délibération d'arrêté de projet en septembre 2017, le PLU devrait donc être applicable début 2018.

Le projet de zonage et le règlement du PLU sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

GRANDS PROJETS

→ STEP

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Remoulins – St Bonnet, a approuvé le projet de construction de la future station d'épuration sur Remoulins et retenu la solution prenant en compte le raccordement de la Commune de Vers-Pont du Gard.

La nouvelle station prendra en compte le traitement des effluents de :

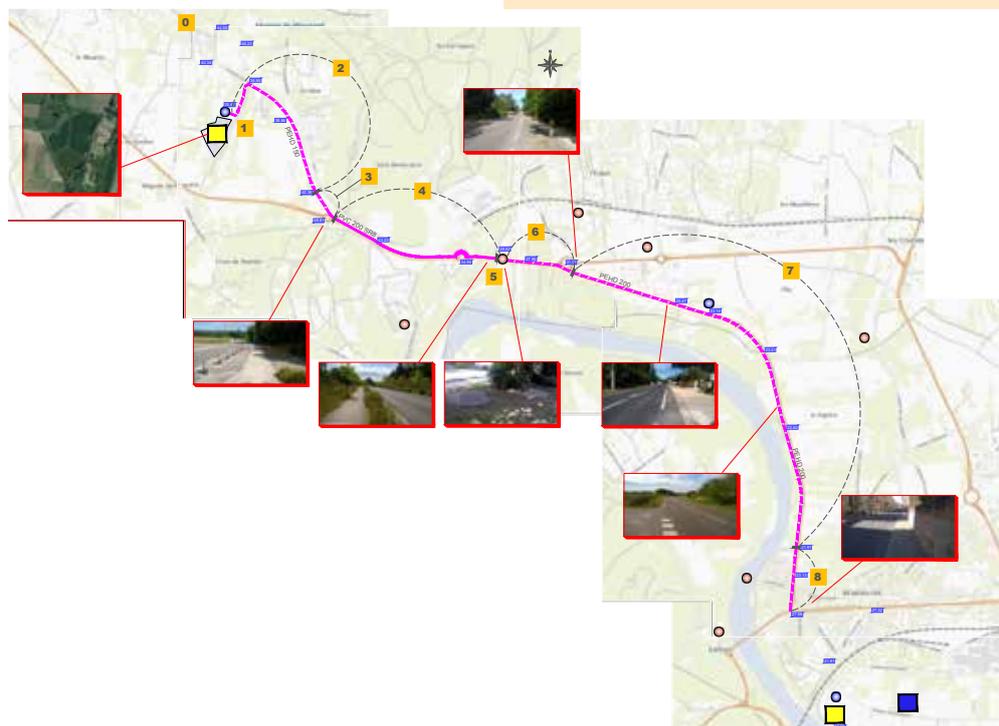
- Remoulins
- Saint Bonnet du Gard
- Castillon du Gard
- Le site du Pont du Gard
- Vers Pont du Gard

Cela nécessite la mise en place d'un réseau de transfert de 5 km de long entre la station actuelle de Vers Pont du Gard et l'emplacement de la future station de Remoulins.

Cela permettra d'améliorer la qualité du milieu récepteur entre Vers Pont du Gard et Remoulins et donc des zones de baignade

Le cout de la station intercommunale et du réseau de transfert est de 8 500 000 € TTC

Cette opération est susceptible d'être subventionnée à hauteur de 3 500 000 € par le département et l'agence de l'eau, la nouvelle station devrait être mise en service fin 2019.



→ Commerces Place du Marché

À la demande des commerçants du village, la Commune étudie la possibilité d'implanter des nouveaux locaux commerciaux sur la Place du Marché prenant en compte le local technique existant. Le cabinet d'Architecte Teyssier Portal a réalisé une première esquisse.

Le conseil municipal a jugé utile que la collectivité s'engage dans un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité de cette opération (financière et juridique) et le choix du maître d'ouvrage pour la réalisation.

Ces locaux sont destinés à la boulangerie, tabac/presse et alimentation.



→ Des nouvelles du futur groupe scolaire

A ce jour le permis de construire est en cours d'instruction depuis le 25 avril 2017, Nous attendons les retours de la commission accessibilité, sécurité et de la DDTM.

Le conseil municipal en lien avec la Région OCCITANIE, a validé la demande concernant la reconnaissance BATIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS (BDM) par l'apport de matériaux bio sources :

- Pierre de Vers (par rapport à des murs en agglos enduits)
- Toiture et ossature mur en bois (par rapport à une structure acier et des murs en agglos enduits)
- Menuiseries intérieures et extérieures en bois (par rapport à du stratifié du commerce et des menuiseries alu)
- Isolation en laine textile (par rapport à du polystyrène)
- Faux plafonds en bois ajourés (par rapport à des dalles)
- Sol en linoléum
- Clôture extérieure en bois (par rapport à du treillis soudé)
- Panneaux photovoltaïque en toiture.

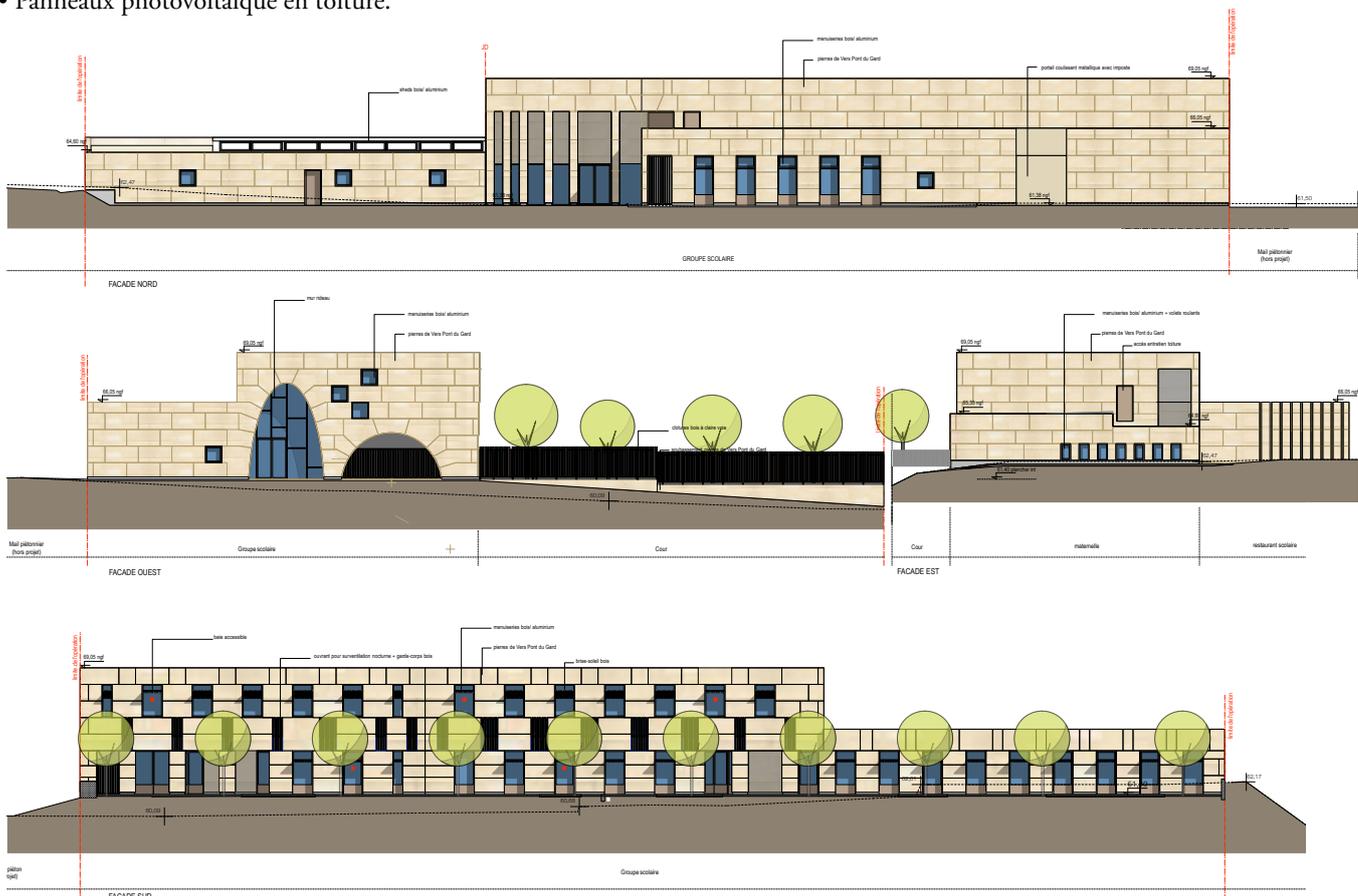
Le conseil municipal à la majorité (deux votes contre et une abstention), a validé l'engagement de la Commune dans cette démarche.

Nous avons reçu le 02 juin 2017 la notification d'une **subvention de la région Occitanie de 552 739 €** dans le cadre de cette démarche

Nous avons également obtenu le 26 juin 2017 dans le cadre des contrats territoriaux par le département une **subvention de 290 594 €.**

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier les assemblées départementale et régionales ces subvention vont apporter une bouffée d'air frais à la réalisation de ce projet tout en mettant en valeur la pierre du Pont du Gard et le travail de nos carriers

Les travaux devraient débuter en septembre 2017.



TRAVAUX & RÉALISATIONS

Signalétique d'Information Locale (S.I.L)

La SIL a pour objet d'apporter aux usagers de la route des indications sur les différents services et activités (commerciales ou non) liées au tourisme et aux voyageurs en déplacement :

- Services publics d'intérêt général (Mairie, école, Poste...)
- Eléments de patrimoine, lieux de visites (Pont du Gard, Horloge, Eglise...)
- Commerces

Afin de remplacer une signalisation vieillissante, obsolète et parfois sauvage, la Commune a installé 65 nouveaux panneaux ou lattes dans le village, posés sur 25 mâts.

La nouvelle signalisation, plus esthétique, est maintenant en adéquation avec le plan de circulation. De plus le village a gagné en lisibilité et en harmonie !...



Cette réalisation représente un budget significatif de 18 000 €. Elle sera finalisée par :

- Deux ensembles « Totem » positionnés aux deux entrées principales du village : route de Misserand et route d'Uzès
- Un nouveau panneau d'information, place du Marché avec :
 - Le plan précis et détaillé du village
 - Le positionnement de tous les acteurs économiques, commerciaux et touristiques

L'aménagement du chemin de St-Pierre



La première tranche des travaux d'aménagement du chemin de St-Pierre, route départementale 112, est achevée. Du carrefour chemin de la cave coopérative jusqu'à la rue de la poste, nous avons réalisé :

- l'enfouissement des réseaux secs
- sécurité de la circulation piétonne et routière

Cette opération a été réalisée en partenariat avec le Département, le SMEG et le SIAEP.

La commune souhaite poursuivre dans un deuxième temps cette réalisation jusqu'à l'ancienne voie ferrée.



Aménagement PMR parking chemin des Lices

Mise en place d'un garage vélo devant la mairie



TRAVAUX & RÉALISATIONS



Éclairage photovoltaïque chemin des carbonières



Pose de barrières Maison de la Pierre



Fontaine aux grenouilles et source place des platanes



Mise en place de radars de vitesse préventifs route de Misserand et rue des Cades



Débroussaillage



Boulodrome municipal



Banquette lavoir de Misserand



→ Village fleuri

L'été arrive et Vers-Pont du Gard se pare de nouvelles plantations aux couleurs vives...

...au centre du village, jardinières et suspensions, dans certaines rues adjacentes, pieds de mur et plates-bandes.

Fidèles à notre volonté de proximité, notre fournisseur est évidemment « le Pont Romain ».

La MFR « Le Grand Mas », autre partenaire habituel, a terminée avec les élèves en formation et les candidats au baccalauréat professionnel, la végétalisation de la route de Castillon. (Photo).

Ils ont également réalisé la rocaïlle de la rue du mas des lapins et le parking de la Maire.

Certains aménagements ont été faits, grâce aux agents techniques de la commune :

- Banquette de la source, place de la fontaine
- Banquette du lavoir de Misserand, mettant en valeur le cyprès
- Banquette du bassin aux grenouilles. La sculpture d'une grenouille y trône, attendant l'accompagnement végétal de l'automne.

Ce sont les élèves du Lycée d'art d'Uzès qui ont fait cette sculpture. En dédommagement de leur travail, la commune a financé l'inscription au concours européen hongrois de mai dernier. Un des 4 élèves a reçu le premier prix. Félicitations au jeune talent qui honore ainsi notre village !





Un petit air de transhumance au cœur du village !

→ Incivilités

Dans le chapitre des incivilités nous reviendrons sur les déjections canines. Ce problème est régulièrement évoqué dans toutes les collectivités.

Que dit la loi :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35€)

Le chemin de st pierre a fait peu neuve. Récemment rénové il n'échappe malheureusement pas à la règle. Les crottes de chiens font partie du paysage parfois sur toute la longueur.

Le geste de ramasser devient ainsi évident.
Une crotte, un sachet.

Les incivilités autour des containers est aussi un sujet récurrent. Cette photo offre un spectacle de désolation sur les abords du gardon. Il fut un temps où les gens remportaient leurs déchets avec eux !! Malheureusement, aujourd'hui, malgré les campagnes d'information sur les déchets et le tri beaucoup de personnes ne se sentent peu ou pas concernées.

Nos employés communaux vivent ça presque au quotidien et font des efforts considérables pour maintenir le village propre.

Il y a un manque de respect évident de la part de ceux qui prennent d'assaut les

plages du gardon pendant les périodes estivales.

Un beau rosier à l'entrée du cimetière a suscité la convoitise de quelque charapheur malintentionné. La rose rouge, à peine éclos s'en est allée.....

L'an dernier c'était les bégonias dragons rouges des suspensions du lavoir, ainsi qu'un laurier rouge.

Nous continuerons à fleurir le village sans toutefois éviter le rouge !! En espérant que notre charapheur, qui apparemment aime bien le rouge, se fera un jour chapardé.





→ Réunion sur le projet PNR

Le 31 mars 2017, à la Maison de la pierre.

Ce sera une association constituée de représentants de la Région Occitanie, du Département, du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, des communes adhérentes des intercommunalités, mais également des représentants de diverses organisations du territoire (PETR, SCOT ? EPCC, Syndicats Mixtes....) des partenaires socio-économiques culturelles....

Un futur PNR ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national et/ou international, pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère mais, fragile.

Concept institué en 1967, un PNR a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

La première étape de création d'un parc est la signature ou **l'adhésion libre des communes à une charte**. Après la signature de la charte, la demande de classement en Parc naturel régional s'effectue auprès du Ministère de l'Environnement. La création d'un parc nécessite **une labellisation par l'Etat** : chaque territoire est classé par décret du Premier Ministre **pour une durée de dix ans renouvelable**. Les territoires classés obtiennent la marque «Parc naturel régional», un label appartenant à l'Etat et déposé à l'INPI.

Il y a aujourd'hui 51 Parcs naturels régionaux en France. En région Occitanie, deux PNR sont à l'étude et sur notre territoire, un projet est en cours d'élaboration sous la responsabilité de la Région, dans la concertation la plus large possible entre toutes les forces vives du territoire concerné.

Trois réunions ont déjà eu lieu. En novembre 2016 **le périmètre a été validé** : 80 communes entre Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze.



Les communes auront une minorité de blocage, puisque comme l'ont rappelé les élus, il n'est pas question d'imposer un PNR aux communes, mais de recueillir leur adhésion. **Les communes vont à présent pouvoir voter, en conseil**

municipal, leur adhésion (ou non), jusqu'en octobre 2017.

Prochainement, **une grande consultation publique sur le nom du futur PNR** va être mise en œuvre.

→ Le centre aéré de Collias

Certains l'ignorent peut-être encore, mais Vers a signé depuis 3 ans déjà une convention avec Collias afin que les petits versois puissent avoir accès à leur centre aéré.

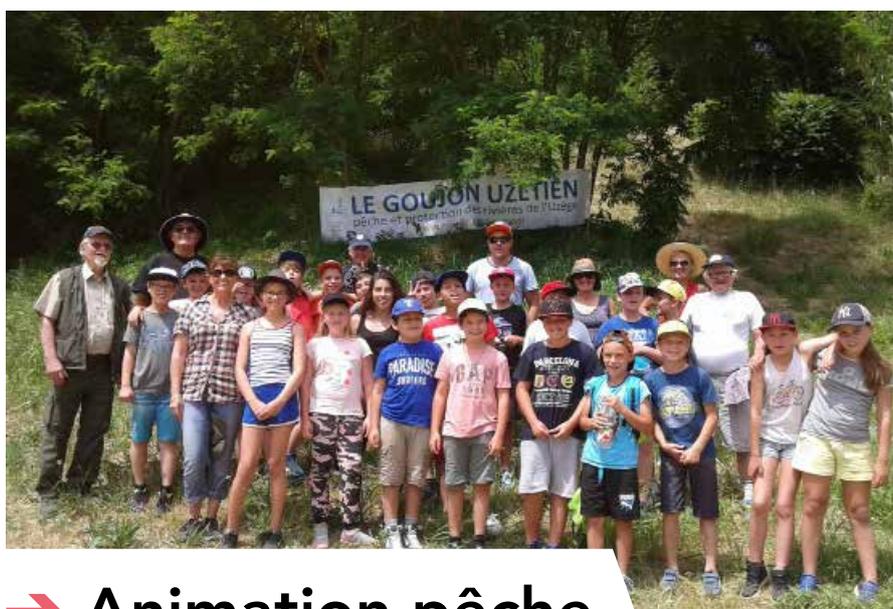
Force est de constater que 34 enfants fréquentent de façon régulière le centre aéré. La commune finance pour moitié la participation des parents, par exemple pour une journée au coût moyen de 11,70 € la commune reverse la même somme à Collias.

Nous avons reversé pour l'année 2016/2017, 3 787 € à la commune de Collias.

Il est demandé aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant au centre aéré de Collias, de les inscrire au préalable en mairie de Vers. Cette nouvelle démarche est rendue obligatoire afin de pouvoir bénéficier de cette contribution.

→ Journée USEP Rugby

Le 16 mars dernier, 6 écoles, dont celle de Vers, se sont retrouvées sur le stade pour la traditionnelle journée USEP RUGBY. Cette manifestation a fait la joie de quelques 210 enfants qui se sont affrontés tout au long de la journée lors de tournois. Cette journée est à l'image du rugby, conviviale et fraternelle ! Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



→ Animation pêche 30 mai 2017

Organisée pour la première fois dans le site prestigieux du Pont du Gard, l'animation pêche proposée par l'aappma Goujon uzétien aux enfants d'une classe CM2 de Vers a été une belle réussite.

Pendant toute la matinée, la vingtaine d'enfants a profité des connaissances d'Antonin Simon, le moniteur guide de la Fédération de pêche du Gard. En examinant les "petites bêtes" qui vivent au fond de l'eau, ils ont ainsi découvert la richesse du milieu aquatique du Gardon, notant au passage que celle-ci s'est beaucoup améliorée depuis quelques années. Puis, ayant appris le montage et le maniement d'une canne à pêche, chacun s'est installé, les pieds dans l'eau, pour une joyeuse partie de pêche.

Après un pique-nique sur place, la pêche a repris en tout début d'après-midi, mais la proximité de nombreux kayakistes et baigneurs a rendu l'exercice plus délicat pour ces apprentis pêcheurs.

Cette animation, à la fois ludique et très pédagogique, a enchanté les enfants et impressionné les accompagnants, ce qu'a pu constater Olivier Sauzet, le maire de Vers, venu juger par lui-même de sa qualité.

Nul doute que de nouvelles éditions seront programmées à l'avenir.





→ Fête des écoles

La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée le vendredi 23/06/17 sur la Place du Marché. C'est un rendez-vous incontournable pour les versois et versois, qui marque la fin de l'année scolaire et le début de l'été ! C'est d'ailleurs sous une chaleur accablante que le public venu nombreux a applaudi avec entrain les enfants de la maternelle. Le spectacle sur le thème Nature et Liberté a enchanté parents, grands-parents et bien évidemment les enfants !

L'APE a comme à son habitude œuvré derrière les comptoirs et autres grill et friteuses pour offrir à tous un bon moment de convivialité ! Nous saluons leur enthousiasme et leur dynamisme !

Monsieur le Maire, Olivier SAUZET, a rendu hommage à Pascale JAVIERRE, directrice et enseignante de l'école maternelle, qui prend sa retraite à la fin de cette année scolaire.



→ Départ de Pascale JAVIERRE

Après 17 ans d'enseignement et de direction dans notre école communale, Mme Javierre Pascale a cessé ses fonctions. C'est en présence de ses collègues, amis, élus, personnel municipal et membres de l'APE que son départ a été fêté dans la cour de l'école le 29 juin. Discours émouvants, projection de photos et chant étaient au programme.

Nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée.

→ Les TAP



Les Temps d'Activités Périscolaires ont rassemblé à chacune des 5 sessions environ 109 enfants.

Au total depuis la rentrée scolaire 2016, 128 enfants les ont fréquentés.

L'évolution de la répartition par classe suit la même logique depuis 3 ans maintenant. Les CE1 et CM1 actuels sont les 2 classes les plus représentées. Les CM2, comme chaque année constituent le plus petit groupe.

Parmi les activités proposées tout au long de cette année, nous avons le badminton, le football, le basket-ball, une initiation au tennis, le volley-ball, la pétanque, le mölkky.

Pour les activités d'expression et de création, les enfants ont participé à des ateliers de « philosophie & réflexion », de photos reportages, des ateliers de création, du hip hop, d'atelier de modelage, de comptines en langage des signes, mais également participé à des jeux de société,

des chasses au trésor et jeux de piste, découvertes locales, la découverte de la langue des signes, de l'informatique.

La fête des TAP s'est déroulée le vendredi 16 juin après-midi. Les enfants de la maternelle ont cette année encore découvert les poneys sur la place des platanes pour leur plus grande joie. Les enfants de l'école élémentaire ont participé quant à eux, à des jeux sur le stade. A la fin de cet après-midi les familles ont été conviées à écouter et voir leurs enfants chanter des chansons et comptines en langage des signes.

La fête s'est ensuite terminée autour d'un goûter et de la rencontre des parents avec les animateurs.

Pour la rentrée 2017/2018, nous restons à la semaine des quatre jours et demi et les TAP seront maintenus le vendredi après-midi.

Cette solution nous a paru la plus correcte vis-à-vis des intervenants, des parents et de l'association (LEC) avec laquelle nous sommes contractuellement liés jusqu'en 2018. Cette année de transition permettra de mener une réflexion concertée pour la rentrée 2018/2019.

→ Yes we speak english very well !!

Mardi 28 mars 2017, Vers-Pont du Gard a accueilli le Rallye langue anglais à la Maison de la Pierre.

Durant cette rencontre, les CE/CM/CM2 de Castillon du Gard, les CM/CM2 de Saint Bonnet du Gard et les CM2 de Vers-Pont du Gard soit 116 élèves au total ont fait des groupes mélangeant les 3 écoles et ont participé aux ateliers de jeux organisés par les enseignants, les conseillers pédagogiques et les intervenants anglais de la circonscription de Remoulins autour du thème des Contes et Légendes. La journée a débuté par un chant en anglais présenté par chaque classe et s'est poursuivie avec les ateliers divers tels que « The maze of King Arthur », « Steal the bacon », « Families of super heroes »...

Cette journée nous a permis de pratiquer l'anglais sous forme de jeux, de voir les progrès que nous avons réalisés et de moins avoir peur de cette matière au collège. Cette belle rencontre sera reconduite l'année prochaine avec cette fois, nous l'espérons, des classes de 6^{ème} !

Les élèves de CM2



VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE & SPORTIVE

→ « Cours & Jardins des Arts » les 22 et 23 juillet 2017

C'est une nouvelle équipe renforcée qui prépare cette 9^e édition, qui s'annonce particulièrement prestigieuse.

COURS & JARDINS DES ARTS
WWW.COURSETJARDINSDESARTS.COM

22
JULIET

23
2 0 1 7

SAMEDI
14H00 - 19H30

DIMANCHE
10H00 - 18H00

SAMEDI À 20H
SPECTACLE GRATUIT
"SCÈNE MUSICALE"

45 ARTISTES EN LIBERTÉ
DANS LE VILLAGE ET LES JARDINS DE **VERS-PONT DU GARD**

PEINTURES, PHOTOGRAPHIES, SCULPTURES, INSTALLATIONS, CÉRAMIQUES.

TVSUD, ART, etc.

En effet, des artistes venus de Vers, de toutes les régions de France et d'ailleurs, exposent leur travail pendant le week-end.

Comme les années précédentes, beaucoup d'habitants de Vers mettent leur jardin et leur cour à disposition des artistes avec une convivialité très appréciée par tous.

Cette manifestation s'est beaucoup développée depuis ses débuts il y a 9 ans à l'initiative de la Municipalité. Elle est maintenant gérée avec succès par l'association « Cour & Jardins des Arts ». Le public ne se trompe pas, d'ailleurs, qui vient de plus en plus nombreux. Les commerçants, les restaurants et les chambres d'hôtes s'en réjouissent.

Des ateliers pour enfants sont organisés par l'association sur la place de la Fontaine le samedi après-midi et le dimanche. Pour plus d'information, voir notre site www.coursetjardinsdesarts.com et sur Facebook : <https://www.facebook.com/Cours-jardins-des-Arts>

Samedi 22 juillet il y a Fête sur la place de Vers à 20h. Une scène musicale ouverte rassemble artistes et visiteurs inspirés. Vous êtes tous cordialement invités à vous joindre à nous.



→ ASV Foot

Clap de fin de la saison 2016/2017. Une année très satisfaisante tant sur le sportif que sur l'humain.

Les 3 catégories de u6 à u11 ont pu au cours de la saison participer à des plateaux ainsi que des tournois.

Au niveau de l'ASV, nous avons pu organiser pour nos petits footballeurs en herbe, un loto, une galette de rois, un tournoi et pour bien finir la saison une ferrade.

La saison 2017/2018 s'annonce encore plus enrichissante avec des projets nouveaux qui verront le jour.

Si votre enfant souhaite agrandir la famille de l'ASV, nous recherchons des joueurs et joueuses pour les catégories U6 (2012) à U11(2007), n'hésitez surtout pas à nous contacter. Une soirée de pré-rentree aura lieu le vendredi 1er septembre de 18h à 20h au stade de VERS.

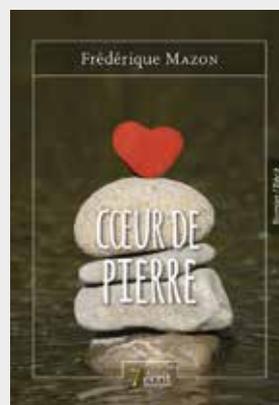
L'ensemble des dirigeants vous souhaite un bel été et vous donne rendez vous à la rentrée pour une nouvelle saison avec l'ASV.

Contact : Mr ALARCON Fabrice
06 65 58 46 29
Mr CHABROL Mickael
06 77 18 68 77
Mail : asvfootball@orange.fr



→ Vide grenier

Organisé par l'APE, le vide grenier du 26 mars 2017 a accueilli 131 exposants, sur la place du marché et ses abords. Cette manifestation a rencontré comme d'habitude, un grand succès.



→ Les Amis de la Bibliothèque de Vers

Le samedi 25 février, les Amis de la Bibliothèque de Vers en partenariat avec la municipalité, ont accueilli Frédérique MAZON, professeur de lettres et écrivain pour une séance de dédicace de son livre « Cœur de Pierre ».

Ce roman s'est inspiré de plusieurs générations de femmes sardes, immigrées et déracinées de la Tunisie à la Sardaigne, puis la France.

Nous souhaitons beaucoup de succès à l'auteure !

→ Club Taurin Lou Souleú



Le Club Taurin Lou Souleú remercie toutes les Versoises et Versois pour leur présence lors de nos diverses manifestations.



Cette année, Le Club Taurin ainsi que l'ASV organiseront le traditionnel repas d'ouverture de la fête foraine le jeudi 10 août 2017. Nous vous proposons : entrée, cuisse de taureau et son accompagnement, fromage, dessert, café et vin pour 24€/pers. Les inscriptions se feront au bar les voûtes, au tabac et au 06.82.65.15.42 ou au 06.65.58.46.29 à partir du 10 juillet. Le repas sera animé par une peña et se fera Place de la Fontaine si le temps le permet, dans le cas contraire il sera transféré au boulodrome municipal. Nous vous attendons nombreux et nous remercions d'avance toutes les personnes qui prendront part à ce repas festif !!

→ Championnat d'Europe de judo kata.



L'Association Versoise d'Arts Martiaux en Bronze !

Les 6 et 7 mai avaient lieu à Malte les championnats d'Europe de kata.

L'A.V.A.M. était bien représentée avec son binôme Gardois :

Fabrice Cardia (professeur à Marguerittes et Vers-Pont du Gard) et Ludovic Germa (professeur à Aimargues et Calvisson), membres de l'équipe de France.

Le binôme remporte dans sa catégorie la médaille de bronze et monte donc sur la troisième marche du podium. Cette belle performance vient conclure une saison pleine de réussite ! Fabrice et Ludovic confirment, suite à leur podium de l'an dernier (vices champions d'Europe en 2016), leur 2ème titre de champion de France et cette médaille de bronze qui les qualifie pour les prochains championnats du monde qui auront lieu en octobre à Olbia en Sardaigne. On leur souhaite une très belle continuation et espérons que cela ouvre la voie pour leur athlètes dans leurs clubs.

→ Tournoi de sixte des Vétérans 2017

20

Le traditionnel tournoi annuel de foot des Vétérans de Vers s'est déroulé le samedi 10 juin. Dix équipes ont répondu présentes malgré une chaleur écrasante et les matchs de sixte se sont disputés dans la bonne humeur et la convivialité tout au long de cette journée ensoleillée. Les vainqueurs du Tournoi sont l'équipe des Moug qui a battu l'équipe des Bras K.C en finale. Les vétérans vous donnent rendez-vous début septembre pour la reprise des entraînements et des matchs de la saison 2017-2018.



→ Le jumelage suisse

Pour l'ascension 2017, dans le cadre du Jumelage France Suisse, le Comité de Vers Pont du Gard a accueilli ses amis de Palézieux. Après la réception d'arrivée organisée par la municipalité

sur la place de la fontaine, les moments de convivialité et de profonde amitié se sont succédés tout au long du week-end. L'excursion du vendredi a permis de faire découvrir à nos amis les carrières d'ocre de Roussillon. Le concours de boules organisé par la Boule du Pont du Gard et les repas en commun, en particuliers celui du samedi soir cuisiné par nos amis Brigitte et Claude ont été appréciés de tous. Le dimanche matin après le brunch au Bar les Voûtes, le moment du retour pour nos amis est arrivé, retour qui fut long pour cause de bouchons. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine à Palézieux, mais aussi au mois d'Octobre 2017 pour une fête de l'oignon en Suisse avec l'association L'Oignon doux de Vers et un tournoi de football pour les jeunes de l'ASV au mois de janvier 2018



→ BSS

L'association des Bois Sans Soif (ou BSS) qui va fêter sa première bougie en août prochain, commence doucement à intégrer la vie festive du village. Après le succès d'un stand très animé lors du marché de Noël et le loto, l'association s'est lancée dans l'organisation d'événements plus traditionnels avec une journée taurine à la Romaine ainsi que la remise au goût du jour du feu de la Saint Jean, le 24 juin dernier. Grâce au succès de cette journée, l'association financera une manifestation taurine lors de la prochaine fête votive. De nombreux projets sont en cours de réflexion avec notamment l'organisation d'une course à pied ainsi que d'une journée qui mettra à l'honneur les commerçants de notre village. Affaire à suivre donc...



→ Les Vents du Silence

Le yoga des Vents du Silence permet de retrouver vitalité, force, souplesse et équilibre.

Il favorise une circulation harmonieuse de l'énergie dans le corps et apaise le mental. Il permet à celui qui le pratique de renouer avec sa nature profonde.

Cours hebdomadaire à Vers :

- Lundi à 20 h 30
- Mardi à 14 h et 20 h
- Mercredi à 10 h

Enseignants :

Marc Nafilyan (06-70-31-85-77)
et Elisabeth Nafilyan (06-83-67-38-60)



→ La Boule du Pont du Gard

Les boulistes se sont ils évaporés dans la nature ?

Non, ils sont bien là !

Il est vrai que depuis quelques mois ils avaient disparu du paysage.

A juste titre d'ailleurs : ils ont passé de nombreuses heures à aménager le boulodrome de la Romaine. Et pas sans mal !

Des désaccords, des discussions, des conseils, des propositions ; et finalement nos amis boulistes, en bons méridionaux ont réalisé un beau travail dans une ambiance parfois « pagnolesque », sous l'œil attentif de ceux qui jouaient les rôles de spectateurs.

Mission accomplie : la nouvelle structure a pu accueillir le concours officiel du 8 mai avec une bonne centaine de joueurs. Les éliminatoires au championnat de France promotion 8^{ème} secteur, le 20 mai dernier avec 28 équipes triplettes montées.

3 concours nocturnes ont rassemblé beaucoup de Versois amateurs de pétanque.

Le championnat des vétérans se poursuit entre 4 clubs (Aramon, Marguerite, Montfrin, Vers pont du Gard)

Le boulodrome a également permis de recevoir les enfants de l'école pour une activité pétanque dans le cadre des TAP. Activité qui a remporté un vif succès pendant 2 mois.

Les beaux jours étant bien installés et le travail terminé les boulistes sont revenus à l'ombre des platanes où les concours de la fête votive continueront à se dérouler.



→ Société Intercommunale de Chasse

La saison 2016/2017 a été très difficile au niveau de la régulation des sangliers. En effet, ceux ci font des dégâts très importants chez les agriculteurs comme chez les riverains. La société de chasse a beaucoup donné au travers de l'amicale et l'équipe BC (2 équipes chargées des battues aux sangliers) aidé également et soutenu les victimes de ces dégradations. Quelques chiffres au niveau du département :

4100 sangliers prélevés (n°1 au niveau national)

800 000 € de dégâts aux cultures payés exclusivement par les chasseurs, financés par un timbre « gros gibier » qui passera de 32 € en 2016 à 82 € pour la nouvelle saison.

Notre société a prélevé presque 300 sangliers, c'est encore insuffisant mais à

l'impossible nul n'est tenu. Une très large majorité nous accorde leur confiance pour lutter contre les dégradations. Avec une pression de chasse ou des tirs de protection, plus de 170 battues ont été exercées très consciencieusement et efficacement par nos chasseurs.

La chasse est un loisir et non un travail. Les chasseurs ne peuvent pas l'exercer 24h sur 24h ni 365 jours sur 365.

La réglementation préfectorale d'autorisation est à respecter et la vie familiale à préserver.

Les fervents du petit gibier restent satisfaits. Les lièvres, lapins, perdreaux ou faisans pour les principaux, sans être en surabondance, ont permis une attractivité presque permanente.

Nous continuerons nos efforts pour le repeuplement principalement et les

aménagements adéquats, même s'il faut leur adjoindre des lâchers plus spécifiques pour une meilleure chasse. C'est un choix que nous avons fait depuis plusieurs saisons pour la satisfaction de tout le monde.

Au niveau des festivités, le comité directeur de l'intercom., pour cette année 2017, a renoncé à organiser le repas (gigot à la broche) en ouverture de la fête votive.

Cette décision prise par la gouvernance de la chasse, n'empêche pas d'autres associations de prendre le relais.

Pour conclure, et dans un signe d'espoir, nous souhaitons qu'enfin un local puisse être mis à notre disposition pour satisfaire nos besoins.

Les 110 chasseurs versois vous souhaitent de bonnes vacances sous un beau soleil.

→ Le printemps de l'Amitié Versoise

Voyage Amitié Versoise, Belgique Pays-Bas

Du 13 au 19 Avril 2017 - 21 adhérents de l'Amitié Versoise ont effectué un voyage qui les a emmené de Lille à la Mer du Nord en passant par Bruges, Utrecht, Amsterdam, Zaanse Schans (village des moulins à vents) Marken, Volendam, et enfin le Parc de Keukenhof, pure merveille en cette saison de pleine floraison des tulipes. Le voyage s'est terminé Anvers Bruxelles et Rheims

Ce voyage a comme chaque année séduit l'ensemble des participants qui sont rentrés chez eux avec de beaux souvenirs plein la tête.

Rendez-vous pris pour 2018. A l'étude les Cinq Terres, la Sardaigne..



29 mai - Les Grottes de la Cocalière et de Chauvet

35 adhérents ont quitté Vers Pont du Gard en direction des terres Ardéchoises pour une matinée à la Caverne du Pont d'Arc pour une visite guidée. Il s'agit là de l'aboutissement d'un projet d'envergure qui consistait à reproduire à l'identique les vestiges présents dans la Grotte Chauvet. Cette dernière abrite un ensemble d'œuvres d'art exceptionnel et unique par son ancienneté (il y a 36 000 ans), par le bestiaire figuré sur les parois de la grotte (425 animaux) et par la qualité du geste artistique. La caverne restituée à l'identique les sensations de fraîcheur, d'humidité, d'odeurs et d'obscurité qui caractérisent la grotte originale ... La visite en est saisissante de réalisme. On y découvre des lions des cavernes, des rhinocéros laineux, des chevaux ou des mammouths, sublimement tracés par nos ancêtres aurignaciens. (mais peu de photos qui sont interdites)



Après un déjeuner original et pantagruélique à Courry, visite de la Grotte de la Cocalière, l'une des trois plus belles de France visitables (depuis 1967) Elle a été surnommée la grotte aux diamants tant elle est riche en merveilles naturelles, des concrétions de calcite, stalagmites et stalactites de tailles et formes diverses mais aussi disques, perles, bassins de cristal, fines draperies. Creusée dans les calcaires du sommet du Jurassique, la Grotte de la Cocalière n'est qu'une partie de l'ensemble souterrain qui s'étend sur une trentaine de kilomètres. Son histoire de plus de 35 millions d'années, se poursuit encore actuellement puisqu'il s'agit d'une grotte vivante, toujours en formation. Très très belle journée !!



13 mars : les 40 ans de l'Amitié versoise





→ Fête de l'Asperge

Pour sa 9^{ème} édition, une vingtaine d'exposants, dont 6 producteurs d'asperges ont présenté leurs produits. Malgré la fraîcheur de cette journée, les producteurs ont écoulé tout leur stock. Mme Catherine Eysseric, conseillère Régionale, nous a honorés de sa présence.

→ mais aussi...



Concours de belote



Tennis club : tournoi annuel



Le Pont des Arts - Fête de la musique



Le Pont des Arts
Théâtre : pièces de Tchekhov



Amitié versoise : Loto de plein air

VIE MUNICIPALE



→ Cérémonie des vœux

Le vendredi 13 janvier les Versois se sont déplacés en masse à la maison de la pierre pour la cérémonie des vœux du Maire. Monsieur Sauzet a présenté le bilan de la commune pour l'année 2016. On retiendra de son discours ses remerciements aux associations locales et à l'ensemble du personnel municipal. Le Maire a également parlé du plan

local d'urbanisme (PLU), du plan de prévention du risque inondation (PPRI), de la mise en place du dispositif voisins et mairie vigilants, du label village fleuri, le groupe scolaire, la station d'épuration.... Les échanges ont pu se poursuivre au tour d'un sympathique et copieux buffet.

→ Inauguration du jardin d'enfants

Le samedi 11 mars, la nouvelle aire de jeux a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire, Olivier SAUZET, d'élus et de parents. La situation idéale, à proximité du stade, du dojo et des tennis, ombragé par les chênes en fait un lieu privilégié des enfants et de leurs parents !

C'est un investissement de 18 000 € environ qui pourra grandir avec l'acquisition ultérieure de jeux dédiés aux plus grands.



→ Départ à la retraite bien mérité !

Lily TRIHN a pris sa retraite ! Après des études de sténo dactylo, elle est entrée à la poste en 1983 pour y faire le ménage 30 minutes par jour à la demande de Mr et Mme SICARD alors responsables du bureau. Très vite, elle viendra en renfort l'été pour trier le courrier.

En 1984, Mme SICARD lui apprend le métier de guichetière afin qu'elle la remplace durant ses congés et arrêts maladie. En mai 85, suite à l'arrêt définitif de cette dernière, elle est embauchée comme auxiliaire après avoir prêté serment au Tribunal d'UZES.

Depuis lors, nous nous sommes habitués à sa présence au bureau de poste, à sa gentillesse, à son sourire et à sa grande serviabilité !

Le 31 janvier dernier, elle a, à son tour, pris sa retraite. Nous la regrettons, mais nous lui souhaitons tous nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle vie qui commence pour elle et sa famille !



→ Médaille

10 médailles de la famille ont été attribuées dans le Gard par l'union départementale des associations du Gard. Le dossier présenté par la commune, à l'initiative de son fils, a été retenu.

Il s'agit de Renée Boucarut, maman de 4 enfants, mamie de 10 petits enfants et 6 arrière petits enfants.

C'est le dimanche 25 juin que Mr le Maire et sa première adjointe l'ont décoré en présence de tous ses enfants.



Remerciements

Un porte feuille égaré lors du vide grenier de l'APE en mars dernier a été ramené à sa propriétaire.

De tels gestes se font de plus en plus rares. On peut se réjouir de voir qu'il y a encore d'honnêtes gens.

Honnêteté et intégrité représentent des valeurs fondamentales dans notre société.

Un grand merci à cette personne de la part de la propriétaire du porte feuille qui ainsi a pu récupérer tous ses papiers.

→ Cérémonies

M. Henri JASSELIN, porte-drapeau depuis de nombreuses années des Anciens Combattants de VERS PONT DU GARD et de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Canton de Remoulins) fidèle à toutes les cérémonies de commémoration a cessé ses fonctions.

Ancien de la Guerre d'Algérie avec 5 médailles sur son habit, il est remplacé par un employé municipal, M. Laurent GONZALEZ, qui a accepté de lui succéder.

La municipalité remercie M. JASSELIN pour ces nombreuses années de service rendu.



Cérémonie du 19 mars 1962



Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940



Cérémonie du 8 mai

→ Restauration de L'Eglise Saint-Pierre-aux-Liens

L'église de Vers bâtie au XI^{ème} siècle dans un style roman est l'héritage d'un monastère dont il subsiste le pied du clocher actuel, la tour de l'horloge et le mur derrière l'autel. Après avoir subi des modifications au XIV^{ème} siècle, l'église est devenue « un temple de la raison » à la fin du XVIII^{ème} siècle. La nef de l'église est agrandie d'une travée à l'ouest en 1834. Les chapelles nord actuelles dont la construction remonte à 1838 sont ajoutées au volume de l'édifice en 1850. L'entrée originelle de l'église depuis la place de l'Horloge est substituée en 1856 à une entrée par l'ouest dans l'axe de la nef. Les chapelles sud sont construites en 1856 à l'emplacement de maisons démolies en 1834. Les décors peints à l'intérieur de l'église sont typiques du style du XIX^{ème} siècle, hormis pour les décors du bas-côté sud de la nef qui ont été réalisés au XX^{ème} siècle. L'étude des décors comprenant la réalisation de sondages des peintures a permis de mettre en évidence en plusieurs endroits une couche picturale antérieure au XVIII^{ème} siècle.

L'édifice n'est pas classé mais 4 tableaux et 3 objets sont répertoriés.

Soucieux de préserver ce lieu, la mairie de Vers-Pont du Gard a lancé auprès d'un architecte expérimenté dans la réhabilitation d'églises, Tristan SCHEBAT, une étude diagnostic complète.

Voici le programme des restaurations préconisées :

Maçonneries et structures porteuses

- Dévégétalisation des murs en façade nord ;
- Traitement et comblement des fissures (façade ouest et Nord)
- Décroustement partiel des enduits extérieurs et réalisation d'un nouvel enduit traditionnel à la chaux
- Traitement et rejointoiement des pierres de taille

Charpentes et couvertures

- Dépose des tuiles actuelles, fourniture et pose de tuiles canal rondes à talon neuves
- Remplacement des chevrons et des poutres de la toiture, abimés par les eaux pluviales
- Traitement anti-insectes
- Etanchéité
- Pose de gouttières sur l'ensemble de l'édifice.

Décors muraux

Nef, chapelles sud et Nord

- nettoyage des enduits les plus instables et consolidation du support
- Complément d'enduits sur les parties les plus cloquées
- Réalisation d'une couche préparatoire et patines d'harmonisation
- Réalisation du décor en couleurs réalisées à base de pigments et de liants en base aqueuse

Chœur et arc triomphal

- Décollement des enduits ;
- Nettoyage superficiel des peintures ;
- Traitement des trous et fissures ;
- Restauration des peintures



Vitreaux et menuiseries

- Restauration de la porte d'entrée en bois ;
- Reprise de l'étanchéité
- Pose de nouvelles protections en cuivre sur l'ensemble des vitreaux ;

Tour du clocher

- Dévégétalisation des faces extérieures ;
- Traitement de l'étanchéité du plancher bois ;
- Révision des joints

C'est donc un budget lourd à porter pour une commune telle que la notre, où les gros projets sont nombreux et plusieurs en cours.

Une recherche systématique de subventions s'impose et il est également nécessaire qu'une ou plusieurs associations, soutenues par la mairie, se lancent dans une recherche active de mécènes. Des exemples voisins (l'église de Remoulins ou celle de Bagnols) prouvent l'efficacité d'une telle démarche.

Que toutes les personnes sensibles à la sauvegarde de notre église, se mobilisent !

Intitulé	Année N en cours	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Montant TTC
RECHERCHES DE SUBVENTIONS					
ETUDES					
études APS APD					45 000 €
Rédaction DCE					
Choix					
TRAVAUX 1 COUVERTURE					
travaux de couverture					105 000 €
TRAVAUX 2 INTERIEUR					
Travaux intérieur et peintures murales					170 000 €
TRAVAUX 3 FACADES EXTERIEURES					
Facades extérieures, vitreaux et clocher					150 000 €
					TOTAL
					470 000 €

→ Résultats des élections

Législatives 2017
résultats de la commune au 1^{er} tour

Présidentielles 2017 résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	357	25,76	29,92
M. Jean-Luc MÉLENCHON	262	18,90	21,96
M. Emmanuel MACRON	202	14,57	16,93
M. François FILLON	193	13,92	16,18
M. Benoît HAMON	74	5,34	6,20
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	49	3,54	4,11
M. Jean LASSALLE	20	1,44	1,68
M. François ASSELINEAU	13	0,94	1,09
M. Philippe POUTOU	10	0,72	0,84
Mme Nathalie ARTHAUD	7	0,51	0,59
M. Jacques CHEMINADE	6	0,43	0,50

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 386		
Abstentions	183	11,76	
Votants	1 223	88,24	
Blancs	21	1,52	1,72
Nuls	9	0,65	0,74
Exprimés	1 193	86,08	97,55

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Anthony CELLIER	REM	254	18,31	37,24
Mme Monique TEZENAS DU MONTCEL	FN	118	8,51	17,30
Mme Muriel DHERBECOURT	LR	87	6,27	12,76
Mme Geneviève SABATHE	FI	84	6,08	12,32
Mme Marie-Pierre MERCIER	ECO	39	2,81	5,72
M. Alexandre PISSAS	DVG	30	2,16	4,40
Mme Léa COMUSHIAN	OOM	23	1,68	3,37
M. Marc VIOT	ECO	12	0,87	1,76
Mme Patricia GARNERO	DVD	12	0,87	1,76
M. Jean ISNARD	DLF	7	0,50	1,03
M. Jean EGEE	EXG	6	0,43	0,88
Mme Frédérique LOUWARD-HILAIRE	DVG	6	0,43	0,88
M. Thierry BARNABÉ	DIV	4	0,29	0,59

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 387		
Abstentions	679	48,95	
Votants	708	51,05	
Blancs	19	1,37	2,68
Nuls	7	0,50	0,99
Exprimés	682	49,17	96,33

résultats de la commune au 2nd tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	562	40,55	54,94
Mme Marine LE PEN	461	33,26	45,06

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 386		
Abstentions	231	16,67	
Votants	1 155	83,33	
Blancs	105	7,58	9,09
Nuls	27	1,95	2,34
Exprimés	1 023	73,81	88,57

résultats de la commune au 2nd tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Anthony CELLIER	REM	368	26,53	63,01
Mme Monique TEZENAS DU MONTCEL	FN	216	15,57	36,99

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 387		
Abstentions	735	52,99	
Votants	652	47,01	
Blancs	54	3,89	8,28
Nuls	14	1,01	2,15
Exprimés	594	42,11	80,57

VIE SOCIALE - CCAS



→ Les cours d'informatique

Les cours d'informatique ont repris en début d'année, le mercredi à la maison de la pierre.

Le nouveau prestataire assure avec succès la formation.

Pour toute information vous pouvez joindre directement Mr Henri Bernard au : 06 82 10 24 92 ou par mail : henri-b@neuf.fr

→ Plan canicule

L'instruction interministérielle relative au plan National canicule, reconduit le dispositif des années antérieures.

Ainsi depuis le 1^{er} juin 2017, le niveau 1 du plan canicule (veille saisonnière) est activé. Toute personne isolée et vulnérable (ou sa famille) peut se faire connaître en mairie fin d'assurer le suivi.

→ Repas des aînés

Le repas des aînés est programmé le dimanche 15 octobre à la salle Pitot au pont du Gard. Pour cette année, rire, humour et magie au programme. Nous vous attendons nombreux.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais - fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



→ La « voto »

Chaque deuxième dimanche d'août à Vers pont du Gard démarre la « voto » par une aubade au maire selon la coutume.

Héritière des fêtes patronales du moyen âge instituées par les corporations, elle est comme autrefois organisée par les « jeunes » réunis en association.

Une jeune versoise de 1895 nous parle de la fête votive où ils n'étaient seulement que 3. (Le mage, le tenti et le bousquet). Il y eu le dimanche un concours de farandoles.

Les farandoleurs avaient le bonnet bleu, la blouse rouge et les pantalons blancs.

Le lundi c'était une course de vélocipèdes et le mardi une lutte d'hommes.

La « voto » se faisait sur le grand du bourg jusque dans les années 60 où elle s'est installée au clos du gai (place du marché aux cerises).

L'entrée de la fête sur le grand du bourg était délimitée par de hautes bigues entièrement habillées de buis, où étaient piquées des fleurs de papier. Des guirlandes de verdure soutenant une banderole « honneur aux étrangers » relient ces bigues entre elles. La nuit on y accrochait des lampions en papier et des guirlandes électriques (après 1880). Devant la boucherie se trouvait l'orchestre et tout à côté, le marchand de berlingots « li pégué ». Il les fabriquait avec une pâte colorée et sucrée qu'il pendait à un crochet pour l'étirer avant de la découper au sécateur en gros bonbons qui collaient aux doigts. (Les chichis chauds).

Il y avait des jeux comme la course en sac mais le plus ancien et le plus richement primé était la lutte d'hommes.

Le jeu consistait à grimper le long d'un mat de cocagne bien lisse, enduit de savon, au sommet duquel était fixée une roue garnie d'objets, quelquefois de pièces de charcuterie ou des bouteilles de vin, que les jeunes essayaient d'aller décrocher.

Derrière les écoles actuelles on montait des arènes formées de charrettes et les razeteurs rivalisaient d'audace pour couper le frontal des taureaux et empocher les primes.

La course faisait place au concours de farandole avec les villages voisins et le soir venu, on sortait les chaises sur le pas des portes, rue grand du bourg, pour assister au bal ouvert généralement par une personnalité.

C'était hier, depuis l'esprit de la fête a évolué. Les touristes sont arrivés, les règlementations aussi. La fête a pris de l'ampleur à Vers comme ailleurs.

Les forains sont plus nombreux, les manèges ont remplacé les jeux, les orchestres se sont « sonorisés » et ont acquis des décibels.

Plus d'arènes, les taureaux bien sagement entourés de leurs gardians font le tour de la place de la fontaine, spectateurs parqués derrière des barrières.

Les joueurs de boules s'affrontent sous les ombrages,

Mais la tradition demeure bien vivante et les jeunes continuent chaque année la « voto » comme leurs aînés l'ont fait depuis bien des décennies.

Nous sommes en 2017, avec la météo caniculaire est arrivé le temps des fêtes. La fête votive se déroulera du 11 au 14 août ; aussi dès le mois de juillet vous allez voir les jeunes du comité à l'œuvre pour récolter les aubades. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Zoé WAROT de Pierre WAROT
et Amandine ESPANA
14 janvier 2017

Justine PAUMIER de Gaëlle PAUMIER
16 janvier 2017

Martin CHAZEL de Michael CHAZEL
et de Coralie BASCOU
18 janvier 2017

Léo GINISTY de Gaël GINISTY
et Laurie-Anne PIQUET
04 février 2017

Loup-Amadéo CAYEUX de Maité
CAYEUX
13 mars 2017

Margaux AUCAN LÉVÊQUE
de Christofer AUCAN et de Lauren
LÉVÊQUE
23 mars 2017

Emy KADOBKIN de Grégory
KADOBKIN et de Aurélie TERMOZ
05 avril 2017

Léo et Mylan AZAÏS de Morgan AZAÏS
et de Stéphanie BÉRAGUAS
13 avril 2017

Lily POULAIN PARET de Manuïa
POULAIN et de Mélissa PARET
23 avril 2017

Kaïs MAHTAT de Morad MAHTAT
et de Samira SERRAR
09 mai 2017

Julia TAULELLE de Jérôme
TAULELLE et de Mélanie TOMAS
23 mai 2017

Matteo BARRÉ de Mikaël BARRÉ
et de Julie LACOGNATA
24 mai 2017

Emmy ALARY de Xavier ALARY
et de Julie THOLANCE
05 juin 2017

MARIAGES :

Sébastien ZVER et Magali MACHART
08 novembre 2016

**Sébastien PONCET et Audrey
MENDEZ**
20 juin 2017

Julien HOURTAL et Jennifer FREGY
08 juillet 2017

Jérémy CLAVEL et Priscilla AJOUC
15 juillet 2017

DÉCÈS :

Norma CIAMPI veuve AUREJAC
13 février 2017

Rolande LAMARQUE
épouse VANDERBEEKEN
27 février 2017

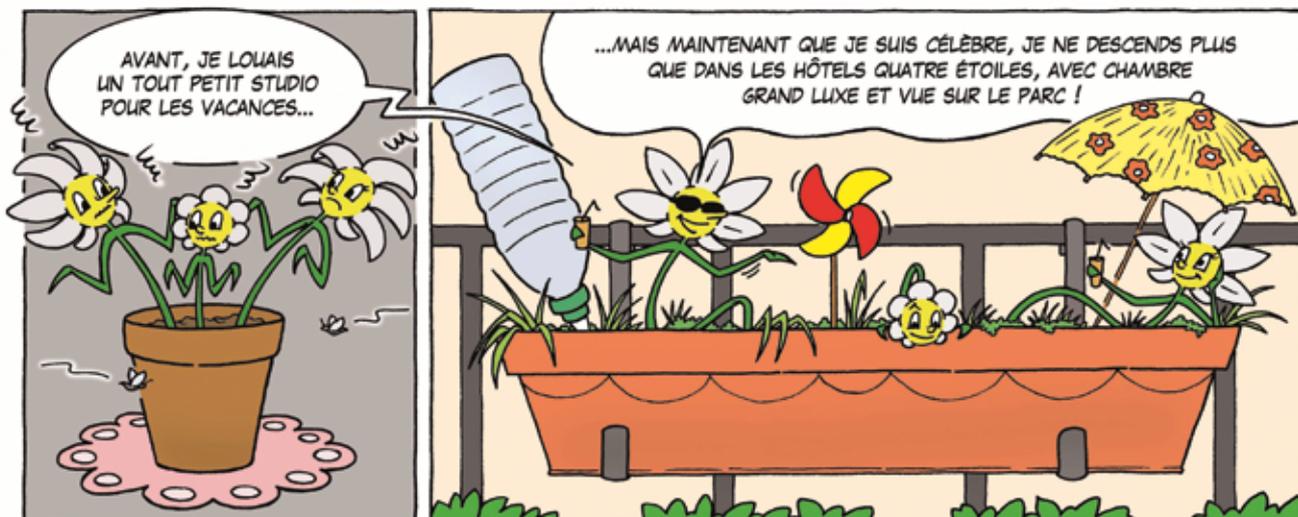
Jonathan VASSEUR
07 avril 2017

Denise DELAUNOIT
veuve ALCANTARA
23 avril 2017

Noël RAFFIN-PEYLOZ
13 juin 2017

Louis DUSSERRE
17 juin 2017

→ La BD d'Élisabeth



E. Gombault 131.

Les bandes dessinées d'Élisabeth sont maintenant disponibles sur le site internet d'Amazon (en ebook et livre papier)

AGENDA

→ Quelques dates à retenir

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET LES HORAIRES : WWW.CC-PONTOUGARD.FR OU 04 66 37 67 67

Du 5 juillet au 25 août
Bus de la Mer 2016
 Départ tous les mercredis à 8h20
 Place du Marché (retour à Vers à 19h10 environ)
 Inscription à l'accueil de la mairie à partir du mercredi 05 juillet 2017.

*Attention ! Le bus est exclusivement réservé aux habitants de la commune. Un justificatif peut vous être demandé par la mairie.
 Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent remplir une autorisation parentale (disponible en mairie).*



Pour Vers la collecte a lieu le mardi et le vendredi.
 Merci de sortir votre bac marron la veille au soir du jour de collecte et de le rentrer après le passage des équipes.

La collecte sera bien assuré le vendredi 14 juillet et le mardi 15 août

JUILLET

Samedi 22 et dimanche 23
Cours & Jardins des Art
 Dans tout le village - Cours & Jardins des Arts

AOÛT

Jedi 10
Repas du Club Taurin et de l'ASV
 Place des Platanes

du vendredi 11 au lundi 15
Fête Vote
 Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 2 • 15h
Concours de Belote
 Maison pour Tous - Amitié Versoise

Vendredi 15 • 18h30
Cérémonie des nouveaux arrivants
 Maison de la Pierre - Mairie

Dimanche 17 • 9h-18h
Fête de l'Oignon
 Place des Platanes - Oignon Doux

OCTOBRE

Du lundi 2 au mercredi 11
Salon d'Automne
 Maison de la Pierre

Dimanche 15
Repas des Aînés (semaine bleue)
 Salle Pitot - Site du Pont du Gard rive droite

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

112 – 114 (SMS)
 Gendarmerie nationale (Remoulins) 04 66 37 01 11
 Police 17
 Police intercommunale 06 37 65 44 27
 Pompiers 18 ou 04 66 03 37 17
 SAMU 15

SERVICES MEDICAUX

Pharmacie Lesage 04 66 22 87 08
 Médecins
 Docteur Lalloyer 04 66 22 94 30
 Docteur Lesage-Singer 04 66 04 13 42

Dentiste

Dr. Devigne 04 66 22 81 78

Kinésithérapeute

F. Buccai 06 67 29 15 84

Kinésithérapeute/Ostéopathe

M. Nafilyan 04 66 37 40 90

Ostéopathe

B. Bernard 06 80 37 53 19

Orthophoniste

S. Courtel 09 67 21 46 60

Infirmières

A. Espana 04 66 22 84 50
 P. Renson 06 82 37 10 46
 C. Frizon 06 13 07 90 75

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 04 66 22 80 55
 Cantine scolaire 04 66 22 91 94
 Crèche multi-accueil 04 66 22 89 58
 Ecole maternelle 04 66 22 81 95
 Ecole primaire 04 66 22 81 16

SERVICES INTERCOMMUNEAUX ET DIVERS

Office de Tourisme du Pont du Gard 04 66 37 22 34
 SICTOMU (Ordures ménagères et Encombrants) 04 66 22 13 70
 Trésor Public 04 66 37 01 69
 EDF 09 72 67 50 30
 SAUR 04 30 62 10 00
 La Poste 04 66 22 81 58
 Assistante sociale
 Mme Laura DANTAN 04 66 03 48 00

LEXIQUE

- A.D.S : Autorisation des Droits du Sol
C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale
D.D.T.M : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe de la Valeur Ajoutée
I.N.P.I : Institut National de la Propriété Industrielle
M.F.R : Maison Familiale Rurale
P.E.T.R : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
P.M.R : Personne à Mobilité Réduite
P.P.R.I : Plan de Prévention des Risques Inondations
S.C.O.T : Schéma de Cohérence Territorial
S.I.A.E.P : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pont du Gard
S.M.E.G : Syndicat Mixte d'Electricité du Gard
S.T.E.P : Station d'Épuration des eaux usées
U.S.E.P : Union Sportive de l'Enseignement Supérieur



**SARL
BLISSON**
TERRASSEMENT

TRACTOPELLE - MINI PELLE - CAMIONS - BRISSE ROCHE
LIVRAISON GRAVIER, SABLE, TERRE VÉGÉTALE ETC...
POSE DE RÉSEAUX DIVERS - VRD

06 76 60 14 45
www.sarl-blisson.fr



cereg
ÉTUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE

Siège Social : Parc Georges Besse – Arche Bötti 2
115 Allée Norbert Wiener
30035 NÎMES CEDEX 1
Tél.: 04.66.04.70.60
Fax.: 04.66.04.70.61

Agence Vallée du Rhône : Im. Le Rivarol
176, av. Roger Salengro
30200 BAGNOLS/CEZE
Tél.: 04.66.39.02.65
Fax.: 04.66.90.15.66

Agence Cévennes : Im. Le Liner – 1655 Ch de
Trespèaux
30100 ALES
Tél.: 04.66.56.67.60
Fax.: 04.66.30.07.47

Agence Alpes du sud : 49, Allée des Platanes
26170 BUIS LES BARONNIES
Tél/Fax.: 04.75.28.43.86

Agence Avignon: 350 Chemin de Tartay
84140 AVIGNON
Tél : 04.66.04.70.60

www.cereg.com



GCI-SUD
Génie Climatique Installation-Sud

Julien HOUTAL
☎ **07 64 11 40 30**

CLIMATISATION
CHAUFFAGE - VENTILATION

✓ Installation ✓ Dépannage
✓ Concept ✓ Maintenance

www.gci-sud.com / gci-sud@gmx.com
30210 Vers Pont-du-Gard



**LE PHARMACIEN DE VOTRE
VILLAGE VOUS CONSEILLE**

PHARMACIE LESAGE
2, rue du Marché
30210 VERS-PONT DU GARD
Tél. 04 66 22 87 08 - Fax : 04 66 22 82 16

ENTRETIEN ESPACES VERTS
débroussaillage, taille, tonte, élagage
www.atotsverde.fr



ATOTS VERDE

lionel schwab
07 87 37 94 18
contact@atotsverde.fr
30210 vers pt du gard



**CARRIÈRES
DE PROVENCE**

Pierres Calcaires de Provence
Estailades Fontvieille Pont du Gard

CARRIÈRES

de PIERRES DE TAILLE



**Carrière
de Fontvieille**

Carrière
des Estailades
à Oppède

Carrière
du Pont du Gard

Carrière SOC: Vers-Pont-du-Gard

Carrières de Provence

Tel : 04 90 54 70 47 - Fax : 04 90 54 68 41

www.carrieresdeprovence.com

